



BETH HAMIDRACH SUR LA CACHEROUT

Formation Cacherout

Formule à réciter lors du prélèvement

«Ce qui est en plus du centième dans la quantité que j'ai prélevée devient Terouma Guedola pour le tout et cette Terouma est localisée dans le côté Nord de la quantité prélevée.

Le centième que j'ai prélevé plus neufs autres parts semblables-totalisant donc dix centièmes du tout-qui sont localisées dans le côté Nord de ces produits deviennent Maasser Richon pour le tout.

Le centième que j'ai prélevé devient maintenant Teroumat Maasser.

Un dixième de ce qui reste maintenant dans les produits et qui est localisé dans le côté sud devient Maasser Chéni ou Masser Ani selon ce qui est dû

Le Maasser Chéni plus un cinquième de sa valeur est racheté maintenant par une Prouta, de la pièce de monnaie que j'ai mis de côté, pour le rachat du Maasser Chéni.

Et s'il y a une possibilité que les fruits soient « révai », c'est – à- dire des fruits de la quatrième année à partir de la nouvelle plantation, on ajoute :

« S'il y a ici du Révai, il est racheté lui et son 5^{ème} sur une Prouta de la pièce que j'ai mis de côté pour le rachat du Maasser Chéni et du Révai. »

Formule à réciter lors du prélèvement de plusieurs sortes de fruits en même temps

«Ce qui est en plus du centième dans la quantité que j'ai prélevée **pour chaque espèce** devient Terouma Guedola pour le tout **pour chaque espèce** et cette Terouma est localisée dans le côté Nord des quantités prélevées.

Le centième que j'ai prélevé **pour chaque espèce** plus neufs autres parts semblables-totalisant donc dix centièmes du tout-qui sont localisées dans le côté Nord de ces produits **pour chaque espèce** deviennent Maasser Richon pour le tout.

*Le centième que j'ai prélevé **pour chaque espèce** devient maintenant Teroumat Maasser.*

*Un dixième de ce qui reste maintenant dans les produits et qui est localisé dans le côté sud **pour chaque espèce** devient Maasser Chéni ou Masser Ani selon ce qui est dû.*

Le Maasser Chéni plus un cinquième de sa valeur est racheté maintenant par une Prouta, de la pièce de monnaie que j'ai mis de côté, pour le rachat du Maasser Chéni.

Et s'il y a une possibilité que les fruits soient « révai », c'est – à- dire des fruits de la quatrième année à partir de la nouvelle plantation, on ajoute :

« S'il y a ici du Révai, il est racheté lui et son 5^{ème} sur une Prouta de la pièce que j'ai mise de côté pour le rachat du Maasser Chéni et du Révai ».